

En cas de difficulté personnelle, vous pouvez également bénéficier de l'écoute personnalisée d'un professionnel.

Un réseau d'assistant(e)s de service social réparti sur tout le territoire pour accompagner les agents confrontés à des difficultés dans leur vie personnelle ou familiale, en toute confidentialité.



Des aides financières spécifiques permettant de surmonter les difficultés du quotidien peuvent être accordées en cas de nécessité.

Des aides existent également pour aider les agents à différentes étapes de la vie professionnelle (ex : prime d'installation à la prise de poste) ou personnelle (ex : aide pour l'accession à la propriété immobilière).

3 000 C'est en euros le montant maximum de l'aide accordée en cas de difficulté personnelle.

Vous pouvez librement adhérer à la mutuelle santé et prévoyance référencée par ministères économiques et financiers : la MGEFI

Des actions de sensibilisation individuelle et collective pour protéger votre santé sont également organisées chaque année.

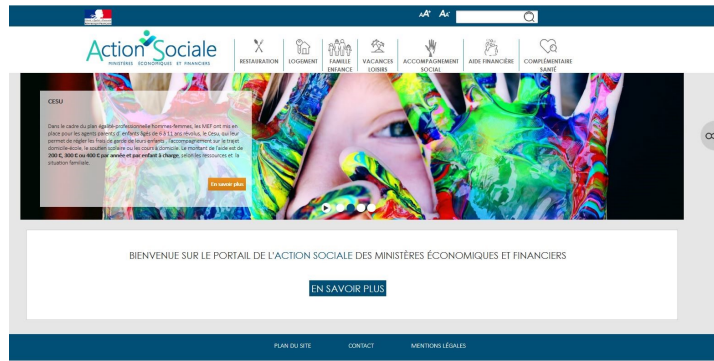


LIENS UTILES

Retrouvez les coordonnées de votre délégation départementale sur le portail actionsociale.finances.gouv.fr

De multiples initiatives locales sont conduites pour renforcer les liens entre les agents, et les aider à faire face aux difficultés du quotidien.

Sorties collectives, organisation de l'arbre de Noël pour les enfants, échanges et conseils de vie au quotidien (ex.: consultations de psychologues, défendre ses droits...).



500 C'est le nombre d'événements socioculturels organisés chaque année.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Restauration



Logement

Famille

Enfance



Vos Prestations

Action Sociale

MINISTÈRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

en 1 clic

actionsociale.finances.gouv.fr

Accompagnement social



Aides financières



Complémentaire Santé

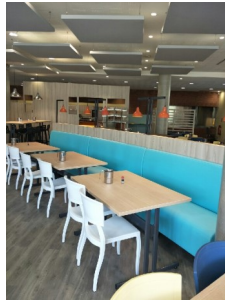


Besoin de déjeuner, de vous loger, de faire garder vos enfants, de partir en vacances, de pratiquer une activité culturelle ou sportive ?
Le Secrétariat général des Ministères économiques et financiers met à votre disposition une grande variété de prestations d'action sociale.
Notre objectif ? Améliorer vos conditions de vie professionnelle et personnelle !

 **Rejoignez l'un des restaurants administratifs situés à proximité de votre lieu de travail.**

Ces restaurants subventionnés vous proposent des menus variés à des tarifs liés à votre rémunération.

Pour celles et ceux qui ne bénéficient pas d'un accès à une solution de restauration collective de proximité, le Secrétariat général fournit des titres restaurant dématérialisés.



D'une valeur faciale de six euros, ces titres restaurant sont pris en charge à parité par l'administration et par l'agent bénéficiaire.

Bon à savoir

Les tarifs sont subventionnés en fonction de l'indice de rémunération.

900 C'est le nombre de restaurants subventionnés sur tout le territoire, y compris outre-mer.

8 000 000 C'est le nombre de repas servis chaque année aux agents actifs et retraités des ministères économiques et financiers.

 **Vous pouvez avoir accès à un parc locatif de logements sociaux répartis sur Paris et plusieurs grandes villes de province.**

Sont privilégiées les zones géographiques soumises à forte tension immobilière.

Vous avez également accès aux aides au logement mises en place au niveau interministériel.



Bon à savoir


Des aides et des prêts existent également pour vous faciliter l'installation ou l'acquisition de votre logement :

- Aide à la première installation (API)
- Prêt immobilier complémentaire
- Prêts pour l'amélioration de l'habitat, ou l'adaptation aux situations de handicap

Les prestations logement sont soumises à conditions, notamment de ressources.

1 000 C'est le nombre de logements vides attribués chaque année aux agents des ministères économiques et financiers à Paris et en province.

700 C'est le nombre de places en foyers meublés attribués chaque année.

 **Des places en crèches sont réservées à proximité des services ou du domicile des parents, en plus d'une aide CESU pour les enfants jusqu'à 12 ans.**

Attribué sous conditions de ressources, le chèque emploi service universel (CESU) 6-12 ans proposé par le Secrétariat général complète le dispositif interministériel limité aux enfants de 0 à 6 ans.



500 C'est le nombre de berceaux réservés aux agents des ministères économiques

4 500 C'est le nombre de CESU accordés chaque année pour la garde des enfants de 6 à 11 ans révolus

 **Plus de 50 destinations de tourisme à tarif réduit vous sont proposées chaque année.**

Par ailleurs, les enfants peuvent également partir en colonie pour des séjours courts et longs pendant les vacances scolaires et vous pouvez avoir accès à des installations sportives et culturelles à tarif réduit. Selon votre implantation géographique, vous pouvez pratiquer un sport individuel ou collectif, et emprunter de livres, de films et de la musique.



10 000 C'est le nombre d'enfants qui partent en colonie chaque année